

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS « CAR À PATTES »



Bénéficier d'un accompagnement pour votre projet carapatte est gratuit et n'implique pas de dépense pour les porteurs de projets carapatte. Les engagements de la présente charte reposent sur une volonté de mettre en oeuvre une logique de réciprocité entre les relais d'accompagnement et le référent de chaque projet carapatte.

Les objectifs de ces engagements sont les suivants :

- Pérenniser les projets carapattes sur le territoire
- Faciliter l'analyse et l'évaluation du dispositif carapatte
- Engager les acteurs dans une logique de réciprocité

COMPOSITION DU RESEAU

Le dispositif « Car à Pattes » est un réseau régional d'acteurs oeuvrant en faveur de l'écomobilité. Il regroupe des associations membres des réseaux départementaux d'éducation à l'environnement et accompagnant la mise en place des projets carapattes sur la région Languedoc-Roussillon.

MISSIONS DU RESEAU

- Développer, valoriser et pérenniser le dispositif régional « Car à Pattes »
- Promouvoir l'éco-mobilité scolaire par l'accompagnement des projets sur le territoire

NOS ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DE L'APIEU

- Accompagner le projet carapatte et son référent dans la mise en place du projet sur son territoire
- Animer le réseau, mutualiser et diffuser les informations, outils, retours d'expérience aux acteurs le composant

ENGAGEMENTS DU REFERENT DU PROJET CARAPATTES

- Répondre aux sollicitations et aux questionnaires d'enquête qui pourraient être transmis par les relais d'accompagnement ou par l'association APIEU (coordinateur régional)
- Réaliser une présentation en début d'année scolaire aux nouveaux parents afin de prolonger la dynamique de projet

Signataires de la charte :

Association APIEU

Référent du projet carapatte

Fait en deux exemplaires



En Languedoc-Roussillon, avec les Carapattes retournons à l'école à pied ou à vélo !